Paroisse St Jean XXIII Cognin



Dimanche 3 mars 2024

3ème dimanche de Carême — Année B

« Détruisez ce sanctuaire, et en trois jours je le relèverai »

Évangile du jour selon St Jean (Mc 2, 13-25)

Comme la Pâque juive était proche, Jésus monta à Jérusalem. Dans le Temple, il trouva installés les marchands de bœufs, de brebis et de colombes, et les changeurs. Il fit un fouet avec des cordes, et les chassa tous du Temple, ainsi que les brebis et les bœufs ; il jeta par terre la monnaie des changeurs, renversa leurs comptoirs, et dit aux marchands de colombes : « Enlevez cela d'ici. Cessez de faire de la maison de mon Père une maison de commerce. » Ses disciples se rappelèrent qu'il est écrit : L'amour de ta maison fera mon tourment. Des Juifs l'interpellèrent : « Quel signe peux-tu nous donner pour agir ainsi ? » Jésus leur répondit : « Détruisez ce sanctuaire, et en trois jours je le relèverai. » Les Juifs lui répliquèrent : « Il a fallu quarante-six ans pour bâtir ce sanctuaire, et toi, en trois jours tu le relèverais ! » Mais lui parlait du sanctuaire de son corps. Aussi, quand il se réveilla d'entre les morts, ses disciples se rappelèrent qu'il avait dit cela ; ils crurent à l'Écriture et à la parole que Jésus avait dite. Pendant qu'il était à Jérusalem pour la fête de la Pâque, beaucoup crurent en son nom, à la vue des signes qu'il accomplissait. Jésus, lui, ne se fiait pas à eux, parce qu'il les connaissait tous et n'avait besoin d'aucun témoignage sur l'homme ; lui-même, en effet, connaissait ce qu'il y a dans l'homme. – Acclamons la Parole de Dieu.

Homélie (Père Jean-Jacques Sawadogo)

Les textes liturgiques de ce troisième dimanche du Temps de Carême nous invitent au respect de Dieu et de ses commandements. En effet, dans la première lecture (*Exode 20, 1-17*), Dieu donne à Moïse la Loi sur la montagne du Sinaï. Cette Loi, c'est ce que nous appelons communément le décalogue ou les dix Commandements de Dieu.

Ces commandements, les voici : Je suis le Seigneur, ton Dieu! Tu n'auras pas d'autres dieux à côté de moi! Tu n'abuseras pas du nom du Seigneur, ton Dieu! Tu sanctifieras le jour du repos! Tu honoreras père et mère! Tu ne tueras pas! Tu ne commettras pas d'adultère! Tu ne voleras pas! Tu ne porteras pas de faux témoignage contre ton prochain! Tu ne convoiteras pas la femme de ton prochain! Tu ne convoiteras pas la maison de ton prochain, ni son serviteur, ni sa servante, ni son bœuf, ni son âne : rien de ce qui lui appartient!

Ces lois divines ne s'adressaient pas aux Fils d'Israël uniquement. Elles s'adressent aussi à nous en ce jour. Dans ces commandements, les trois premiers concernent Dieu. Ils manifestent sa sainteté, sa majesté, la place qui lui revient. Les sept autres permettent aux hommes d'avoir un vivre social harmonieux, où chacun doit vivre dans la paix, dans la quiétude, en sécurité.

Depuis notre catéchisme, nous les connaissons déjà. Mais en les écoutant encore aujourd'hui, quelle interpellation ces commandements peuvent-ils susciter en nous ? Quel engagement devons-nous prendre pour vivre dans la fidélité et dans l'obéissance à Dieu ?

Par ailleurs, dans l'Évangile de ce jour, Jésus est dans un état inhabituel. Il est en colère contre les marchands de bœufs, de brebis, de colombes et les changeurs de monnaie parce que ceux-ci

sont en train de transformer le Temple de Dieu en une maison de commerce. Cette attitude de Jésus est considérée comme une « sainte colère », car s'il a agi ainsi, c'est parce qu'il voulait défendre une cause noble : « L'amour de ta maison fera mon tourment », disait le psalmiste.

Mais quelle lecture pouvons-nous faire de ce comportement ? La colère comme vous le savez, est une émotion qui fait partie de la nature humaine. Dire que Jésus est en colère ou que Dieu est un Dieu jaloux, cela souligne l'humanité de Dieu et de Jésus. Ils ne sont pas des êtres dépourvus de sentiments ou d'émotions. Bien au contraire, ils sont des êtres sensibles, partageant notre nature humaine, parce que nous avons été créés à leur image et à leur ressemblance.

Cependant, nous pouvons nous demander de savoir, qu'est- ce qui a poussé Jésus à agir comme cela ? Le Temple est un lieu sacré, la demeure de Dieu. Certes, les marchands de bétails et les changeurs de monnaie avaient aussi leur importance, puisqu'ils mettaient à la disposition des gens ce qu'il fallait pour le sacrifice. Mais, au fil du temps, ces gens ont perdu le sens du sacré. Le Temple est devenu un lieu de perversion et de profanation du Saint Nom de Dieu. C'est donc normal que Jésus soit bouleversé en voyant cela. A travers cette réaction, Jésus veut que nous prenions conscience du caractère sacré de nos lieux de prière d'une part, et d'autre part, de notre corps, car il est aussi le Temple de l'Esprit Saint. Nous sommes donc invités à la lumière de cet Évangile à redonner à nos Églises, à nos lieux de culte, à nos sanctuaires, la place et le respect qui leur reviennent c'est-à-dire, les considérer comme des lieux prière, de silence et de rencontre avec Dieu.

Il en est de même pour notre Corps. Oui notre corps est sacré. Nous ne pouvons pas l'utiliser comme nous voulons et où nous voulons. Ainsi, maltraiter son corps ou de ne pas en prendre bien soin, revient à manquer du respect à Dieu le Créateur.

Enfin, face à ses adversaires, Jésus saisit l'occasion pour leur annoncer sa résurrection : « Détruisez ce sanctuaire, et en trois jours, je le relèverai ». Il montre par-là, qu'il est le vrai sanctuaire auquel, les gens pourront adorer Dieu en Esprit et en Vérité.

Par sa mort et sa résurrection, il inaugure le nouveau Temple de Dieu, ouvert à tous les peuples sans exception. Alors, nous nous posons la question de savoir quelle considération avons-nous de nos Églises aujourd'hui? Quel respect avons-nous vis-à-vis de notre corps? Comme un objet de plaisir ou un Temple de l'Esprit?

Supplions le Seigneur aujourd'hui de nous aider à mettre en pratique ces Commandements tous les jours de vie ; et aussi, qu'il nous aide à le rencontrer véritablement dans ses sanctuaires et dans nos cœurs.

Amen

